

QUARANTE-ET-UNE

REVUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
JANVIER 2025

17

www.archeagglo.fr

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE

ARCHE
Agglo

Dossier

Politique emploi orientation



VU SUR LES RÉSEAUX



VU SUR LINKEDIN :

Aménagement de la passerelle cyclable au dessus de la Bouterne qui a eu lieu durant la période estivale

Cette passerelle en bois de 17m de long et de 3m de large a été posée au dessus de la Bouterne (entrée est de Tain l'Hermitage). Dans le cadre du Schéma Directeur Cyclable porté par ARCHE Agglo (16,5 millions d'euros sur 10 à 15 ans) cet aménagement a permis de terminer le tronçon Tain - Collège de l'Hermitage de Mercurol-Veaunes. Il est aujourd'hui pleinement opérationnel.

VU SUR INSTAGRAM :

Superbe vue automnale sur la passerelle Marc Seguin, trait d'union entre Tournon-sur-Rhône et Tain l'Hermitage, entre l'Ardèche et la Drôme.



VU SUR FACEBOOK :

Journée de broyage pour les particuliers

Le samedi 9 novembre a eu lieu à Margès la 1^{ère} journée de broyage pour les particuliers, organisée par le service de gestion des déchets d'ARCHE Agglo (destiné aux habitants de Margès, Arthémonay et Charmes-sur-l'Herbasse).

Bilan :

- 8 habitants pour un total de 13 passages
- 21,5 m³ de déchets verts broyers
- 13 allers-retours en déchèterie évités avec un total de 194 km économisés.

Cette action vise à encourager les habitants à broyer leurs déchets verts pour ensuite utiliser le broyat comme paillage ou compost.



Suivez-nous @ARCHEAgglo

ÉDITO

Belle année 2025 à toutes et tous !

Chers habitants des 41 communes ARCHE Agglo,

Au nom de tous les élus communautaires et de tous les agents d'ARCHE Agglo, je vous présente, simplement et sincèrement, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025. Je vous souhaite la santé en premier lieu mais également beaucoup de réussite et de beaux moments à partager avec celles et ceux qui vous entourent.

L'année 2024 a certes été parsemée d'incertitudes et de difficultés au niveau national et international mais elle nous a également offert un moment rare de cohésion et de plaisir qu'il faut savoir apprécier. Au niveau organisation, ambiance, engouement... Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont été plus que réussis et resteront à jamais gravés dans nos mémoires. Quel bonheur de voir notre pays derrière ses athlètes, fier et réuni autour des valeurs du sport.

Notre Projet de Territoire HORIZON porte également certaines

valeurs qui placent l'intérêt général au cœur de nos politiques publiques. Notre territoire, comme notre pays et le monde entier, sont confrontés à des défis climatiques, sociétaux et économiques qui nous engagent en tant qu'élus et agents de l'Agglomération. Ces transitions sont d'ores et déjà au cœur de nos politiques publiques pour continuer à prendre soin de notre territoire et continuer à maintenir une réelle cohésion sociale. Nous continuerons d'oser et d'innover pour toujours améliorer la qualité de vie de nos habitants.

L'année 2025 s'ouvre donc avec de grands projets : travaux dans les déchetteries, poursuite de l'élaboration du Projet Culturel de Territoire, début des travaux de la médiathèque intercommunale avec le site de Tournon-sur-Rhône, solarisation de toitures publiques, poursuite de la renaturation de la Veau, projet ITDT...

Notre Agglomération se veut proche de ses habitants et de ses réalités. Dans le dossier central, vous découvrirez la politique emploi / orientation qui est une des priorités de l'Agglo pour rapprocher nos jeunes de notre tissu économique local. La politique agricole d'ARCHE Agglo vous est également présentée dans la double-page « en clair ». Les rubriques habituelles que sont les actualités, les métiers d'Agglo, le lien avec les communes... démontrent encore et toujours le rôle central de notre agglomération.

Les 70 élus communautaires que je représente sont à vos côtés au quotidien sur notre beau territoire : du plateau Ardéchois à la vallée du Rhône, des coteaux de l'Hermitage à la Drôme des Collines.

Bonne lecture !



Frédéric Sausset
Président

4 - EN BREF
Un condensé d'infos

13 - DOSSIER
Politique emploi orientation

20 - COMMUNES
À la découverte de Saint-Barthélemy-le-Plain
2 projets communaux

7 - RETOUR EN IMAGES
Focus sur 4 événements

16 - EN CLAIR
Politique agricole de l'Agglo

22 - PORTRAIT
Le Caillé Doux de Saint-Félicien

8 - ACTUALITÉS
Zoom sur 6 actus

18 - MÉTIERS D'AGGLO
Escale répit
Eau-Assainissement : une unité de terrain

23 - PRATIQUE
Tous les contacts des services de l'Agglo

12 - PARTICIPATION CITOYENNE
Page dédiée aux Conseil de Développement

SOMMAIRE

quarante-et-une REVUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ARCHE AGGLO NUMÉRO 17 - JANVIER 2025

communication@archeagglo.fr, BP103 - 07305 Tournon-sur-Rhône Cedex, 04 26 78 78 78 - Directeur de publication **Frédéric Sausset** - Direction de la communication **Damien Filbien**
Rédaction **Hélène Serret, Damien Filbien** - Photographie **direction de la communication** - Conception et réalisation graphique **Elodie COLLIN** - Impression **Baylon Villard** (Annonay) - Tirage **3 000 exemplaires**, papier FSC Imprim'Vert - Distribution **Tremplin Services** et **Groupe Archer** - Numéro ISSN **2608-1113** - Dépôt légal à parution



f 6390 ABONNÉS
6005 abonnés en juin 2024

ig 1100 ABONNÉS
935 abonnés en juin 2024

in 1760 ABONNÉS
1335 abonnés en juin 2024

NOMBRE D'ABONNÉS TOTAL : 9 665

À VÉLO !

Après le « savoir nager », place au « savoir rouler » ! ARCHE Agglo investit cette année à hauteur de 15 000€ avec un cofinancement à hauteur de 50% grâce au dispositif Génération Vélo, afin de développer l'usage du deux-roues chez les écoliers.

Cette fin d'année, trois classes de l'école des Luettes à Tournon-sur-Rhône, trois classes de l'école Louis Aragon à Saint-Donat-sur-l'Herbasse et deux classes de l'école élémentaire publique RPI Gervans/Erôme ont bénéficié de ce dispositif engagé dans le cadre du schéma directeur cyclable de l'Agglo.



L'ALSH ARCHE AGGLO DE TOURNON-SUR-RHÔNE DEVIENT L'ALSH ARC EN CIEL !

Une nouvelle identité graphique a été choisie après une large concertation. Les enfants ont été sollicités pour choisir ce nouveau nom. Et c'est un Arc en Ciel qui est apparu : une multitude de couleurs, le merveilleux, la surprise, le cadeau après la pluie... la lumière multicolore, les licornes et la fête ! A l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) Arc en Ciel, l'enfant est au centre des préoccupations pour l'aider à se construire et à devenir auteur et acteur de ses loisirs.

Plus d'infos :
04 26 78 39 28

al.archeagglo@archeagglo.fr



TOUT BEAU, TOUT NEUF !

La signalétique de l'espace entreprises ARCHI'made de Tain l'Hermitage est enfin posée ! L'enseigne et la nouvelle vitrophanie permettent clairement d'identifier ces locaux ARCHE Agglo dédiés au coworking. Situé quai Rostaing, cet espace entreprises géré par ARCHE Agglo comprend 5 bureaux individuels, un bureau partagé, une salle de réunion...

Deux autres espaces entreprises sont situés à Tournon-sur-Rhône et Saint-Félicien.

Renseignements au 04 82 77 07 57

(il reste des bureaux disponibles à Tournon-sur-Rhône)



EN AVANT LES PROJETS !

Actuellement quatre appels à projets sont en cours, lancés par Leader Ardèche. Ils concernent l'économie de proximité, la centralité, le tourisme durable et la coopération... et prochainement la culture !

Pour rappel, Leader Ardèche est un programme européen pour redynamiser le milieu rural à travers le soutien de projets publics et privés sur le territoire grâce à l'émergence de projets innovants.

<https://leader-ardeche.fr/>



LE COVOITURAGE GAGNANT !

Pour bien commencer l'année, pourquoi ne pas tenter le covoiturage ?

Pour rappel, ARCHE Agglo a lancé l'application BlaBlaCar Daily sur le territoire. Une solution qui permet à tous les passagers de voyager gratuitement et aux conducteurs de recevoir une compensation de 1,50€ par trajet ! (tarif dégressif au-delà de 15km). Déjà près de 5 000 abonnés pour une distance moyenne des courses de 23 km. Les trajets Pont-de l'Isère-Romans et Tain l'Hermitage-Valence sont les plus demandés. Les flux de trajets les plus importants au sein du territoire sont Tournon-Erôme et Beaumont-Montoux - Charmes-sur-l'Herbasse.

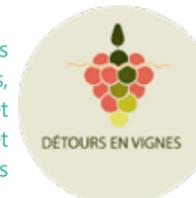


RANDOS ET VIGNOBLES !

ARCHE Agglo, en collaboration avec Rhône Crussol, vient de lancer l'application Détours en vignes qui permet la découverte de cinq appellations d'origine contrôlée : Cornas, Crozes-Hermitage, Hermitage, Saint-Joseph et Saint-Péray.

Cette exploration immersive révèle des informations sur l'histoire des appellations, les spécificités géographiques et géologiques, ainsi que des anecdotes et interviews de passionnés et de viticulteurs locaux. Des quiz sont également proposés.

Gratuite, l'application «Détours en Vignes» est disponible sur l'AppStore et PlayStore.



ÇA VA BOUGER DANS LES DÉCHÈTERIES !

ARCHE Agglo gère trois déchetteries sur le territoire : Tournon-sur-Rhône, Colombier-le-Vieux et Saint-Donat-sur-l'Herbasse. Les trois sites vont faire peau neuve. La déchetterie de Saint-Donat sera la première concernée. Elle sera entièrement reconstruite pour un montant d'un peu plus d'un million d'euros. Le début des travaux interviendra pour la fin du printemps 2025 (réception de l'équipement entièrement réhabilité prévu pour l'hiver 2026). Ils incluent terrassement, maçonnerie et aménagements paysagers. Cela engendra des ajustements de services et d'ouvertures qui seront communiqués dès que possible.

Les études pour les deux autres déchetteries ont débuté. Les chantiers s'enchaîneront une fois les travaux de Saint-Donat terminés. Le calendrier sera adapté en conséquence.

6 VERS UN PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

Entre septembre et novembre, 6 rencontres avec les élus communaux et les acteurs culturels se sont tenues sur tout le territoire ARCHE Agglo.

Elles ont permis de réfléchir ensemble «Quelle place pour la culture aujourd'hui et demain sur le territoire? ». La culture avec ses trois piliers est au cœur des politiques publiques portées par ARCHE Agglo : Éducation aux Arts et à la Culture, Lecture Publique et Enseignement Artistique. Ce travail de consultation se poursuivra en 2025.

Cette démarche qui s'inscrit pleinement dans le Projet de Territoire HORIZON est accompagnée par l'Observatoire des Politiques Culturelles, avec les partenaires institutionnels : la DRAC, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les départements de la Drôme et de l'Ardèche.

LE DISPOSITIF ALABRI S'ÉTEND AUX ENTREPRISES ET COMMERÇANTS

Ce dispositif propose un accompagnement pour se préparer face au risque inondation en 2024 pour les particuliers. En ce début d'année, il s'étend aux entreprises et commerçants du territoire ARCHE Agglo.

Des mesures très simples peuvent limiter considérablement les dommages causés par une inondation : surélévation d'équipements sensibles, pose de batardeaux (barrières étanches devant les portes), séparation des circuits électriques...

L'Agglo vous accompagne gratuitement de A à Z : diagnostic, demande de subvention et versement de l'aide.

Plus d'infos :
alabri.archeagglo.fr / 06 60 77 16 43 / 04 26 78 78 78



LA FORÊT DES CHAMPOS OUVRIRA AU PRINTEMPS 2025

Depuis cet été, les travaux vont bon train sur le site dit de « la Combe » à proximité du Domaine du Lac de Champos pour engager la création d'un parc nature. Ce projet privé porté par la SAS Fabulus a été travaillé en partenariat avec l'Agglo.

Bénéficiant d'un cadre naturel exceptionnel alliant forêt, prairies et espaces sauvages, ce parc sera avant tout un parc de loisirs familial axé sur un thème fantasmagorique : le rôle des champignons dans la nature. La Forêt des Champos a pour vocation la sensibilisation à la protection des écosystèmes et le partage intergénérationnel : activités ludiques, éducatives et interactives réparties entre des parcours aériens et des expériences au sol... Ce nouvel équipement est en parfait accord avec la philosophie de l'Agglomération quant au développement apaisé du Domaine du Lac de Champos, à savoir des activités sereines et ludiques.

Infos et billetterie en ligne : <https://la-foret-des-champos.fr/>
Facebook : "la forêt des champos"



ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES : NOMBREUX ÉVÉNEMENTS EN 2025 !

Les deux EPN ARCHE Agglo proposent des initiations, ateliers thématiques (bureautique, internet, smartphone, photo, multimédia...) et stages pour vous perfectionner dans votre pratique ou bien découvrir un usage ou un service.



Des ordinateurs et des logiciels sont mis à votre disposition, mais vous avez également la possibilité, pour certains ateliers, de venir avec votre ordinateur personnel. Dans chaque EPN, un animateur vous accueille et vous accompagne selon vos besoins.

Plus d'infos

EPN Saint-Jean-de-Muzols : 04 75 07 20 33 / 07 61 56 33 67 / e.p.n.saint-jean@archeagglo.fr

EPN Saint-Félicien : 04 75 06 90 82 / 07 61 59 51 79 / e.p.n.saint-felicien@archeagglo.fr

Programme complet sur www.archeagglo.fr/
Rubrique Culture-Numérique

DEMANDEZ LE TRANSPORT !

7 lignes de Transport A la Demande (TAD) existent sur le territoire. Pour déclencher le passage de ces lignes à l'arrêt souhaité, vous devez **obligatoirement** réserver votre trajet la veille.

- Ligne 11 : Tain SNCF • Tournon • Saint-Félicien • Lalouvès

24 arrêts desservis – 5 allers-retours par jour (du lundi au samedi)
Réservation au 04 28 70 79 75, la veille avant 16h (vendredi pour le lundi)

- Ligne 15 : Saint-Donat • Tain SNCF

9 arrêts desservis – 5 allers-retours par jour (du lundi au samedi)
Réservation au 04 75 45 21 88, la veille avant 16h

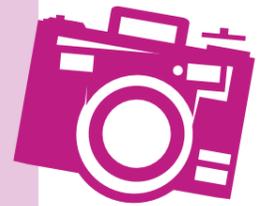
- TAD TGV : Saint-Jean-de-Muzols • Tournon • Tain • Valence TGV
- 13 arrêts desservis - 4 à 6 allers-retours par jour (du lundi au dimanche)

Réservation au 04 8000 7000, la veille avant 17h

- 4 TAD marchés

- Arlebosc - Saint-Félicien (vendredi matin uniquement)
- Serves - Tain-Tournon (samedi matin uniquement)
- Chantemerle-les-Blés - Tain-Tournon (samedi matin uniquement)
- Glun Tain-Tournon (samedi matin uniquement)

Toutes les infos : www.archeagglo.fr/transports-en-commun



FORUM DU BIEN VIEILLIR 2024

Ce Forum organisé par l'Agglo et ouvert à tous les seniors s'est décliné en 3 étapes cette année : Tournon-sur-Rhône le 19 novembre, Saint-Félicien le 3 décembre et Saint-Donat-sur-l'Herbasse le 12 décembre. Belle réussite avec près de 250 participants pour les trois dates sur le thème "parce qu'on ne mourra pas d'en parler". Merci aux nombreux partenaires et notamment à la Compagnie "Les Désaxés" et l'association Tanathosphère.

UN MOIS DES FAMILLES RÉUSSI !

Le mois de novembre était consacré à la famille, au sens large. Au total, 32 événements ont été organisés dans 18 communes du territoire, à l'attention des enfants, des ados, des parents et grands-parents... Par ailleurs, la Journée de lancement a réuni une soixantaine de familles autour des stands des professionnels de la parentalité. Encore une édition réussie !



LE VILLAGE DES SCIENCES DE L'ARDÈCHE À TOURNON

Les samedi 12 et dimanche 13 octobre, ce sont plus de 4 500 visiteurs qui ont participé à cet événement au collège Marie-Curie !

ARCHE Agglo était partenaire de ce bel événement avec plus de 80 animations gratuites : atelier, expérience, jeu, démonstration...

CONCERTS DE NOËL

Mercredi 18 décembre dernier, à l'espace Eden de Mercuroil-Veaunes avait lieu le traditionnel concert de Noël. Près de 150 élèves de l'École Intercommunale de Musique et de Danse d'ARCHE Agglo du site de Tain l'Hermitage se sont produits devant un public nombreux : un moment magique pour les jeunes comme pour les parents !



ÉCONOMIE

ENCOURAGER L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ !

ARCHE Agglo a engagé l'an dernier 248 600 euros afin de dynamiser l'économie locale, en encourageant la création, le développement des entreprises et la formation professionnelle des artisans et commerçants du territoire. Une politique volontariste reconduite en 2025 !

Chaque année, l'accent est mis sur l'aide à l'investissement des très petites entreprises (TPE), qu'elles disposent de point de vente ou pas. Concrètement, ARCHE Agglo s'engage dans un accompagnement financier à hauteur de 15% pour tout investissement minimum de 5 000€ HT de la part de l'entreprise. Ce taux d'accompagnement peut même être bonifié à 25% pour les dépenses dites « écologiquement responsables ».

Ainsi, depuis 2018, l'Agglo a accompagné 154 entreprises, ce qui représente un montant d'aides directes de 1 092 325€ pour un investissement de 12 910 640€ réalisé par les entreprises (soit 1€ d'aide ARCHE Agglo pour 13€ investis par la TPE). En moyenne, les artisans et commerçants accompagnés ont bénéficié d'une aide individuelle de l'Agglo de près de 7 000€.

Outre l'accompagnement financier, l'Agglo propose également un soutien gratuit et sur-mesure. Il s'agit, en partenariat avec les chambres consulaires¹, de proposer des formations sur différents axes : création / reprise d'entreprises, amélioration de sa communication, progression du chiffre d'affaires... En 2024, ARCHE Agglo s'est de nouveau engagée pour trois ans avec les chambres consulaires afin de pérenniser ce dispositif d'accompagnement personnalisé.



L'Agglo soutient financièrement des partenaires comme l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) et Initiative2607 dans l'accompagnement des porteurs de projet de création ou reprise d'activités économique. En 2024, l'ADIE a attribué 18 microcrédits professionnels, tandis qu'Initiative2607 a financé 19 dossiers, contribuant ainsi à la création ou au maintien de 33 emplois au sein de l'agglomération.

Enfin, l'Agglo travaille avec certaines communes sur des projets spécifiques. C'est le cas par exemple avec la commune de Tain, qui a réalisé des clips vidéo intitulés « J'ai 30 secondes pour vous dire ». Cette opération de communication sur les réseaux sociaux met en valeur, de manière originale, les commerçants et artisans de la ville. 72 clips seront ainsi diffusés jusqu'à la fin de l'année 2025.

¹ Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne Rhône-Alpes et Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme et de l'Ardèche.



AMÉNAGEMENT

ITDT : UN PROJET QUI FAIT LA PART BELLE À LA NATURE EN VILLE !

La friche ITDT et ses abords s'appêtent à connaître d'importantes transformations. C'est le résultat d'un travail de longue haleine, engagé dès 2008 après la fermeture de l'usine textile. A l'issue d'une phase active de concertation, les élus de la ville de Tournon-sur-Rhône et de l'agglomération ARCHE Agglo ont arrêté un projet de requalification urbaine et environnementale qui va permettre de composer une nouvelle entrée de ville au cœur de l'agglomération.

L'aménagement de ce futur écoquartier repose sur trois piliers :

- Préserver, en tenant compte des écosystèmes déjà en place, de la qualité du « déjà là », et notamment de la halle comme dernier héritage du passé industriel du site, en plantant des centaines d'arbres, en favorisant le cycle de l'eau
- Accueillir, de nouveaux habitants, de nouveaux usages, de nouveaux services, et permettre à tous de s'approprier les qualités du site
- Relier, en recomposant les espaces publics existants, en favorisant et en sécurisant les déplacements doux, en connectant le quartier au centre-ville et au Doux.

Ce projet au temps long n'est pas encore totalement verrouillé. Les futures ambiances attendues ont été définies :

• L'Octroi et la voie verte

Le pôle bus est repensé pour plus de confort et de sécurité, tandis que le parking est végétalisé. De la promenade Roche Defrance, il sera possible de traverser tout le quartier à pied ou à vélo par la voie verte, jusqu'à la halle.

• Le parvis de la halle

Transition douce entre l'avenue de Lyon et le cœur du projet, pensé comme un amphithéâtre. Le parvis pourra accueillir avec la halle différents type d'événements et d'animations.

• Le parc linéaire

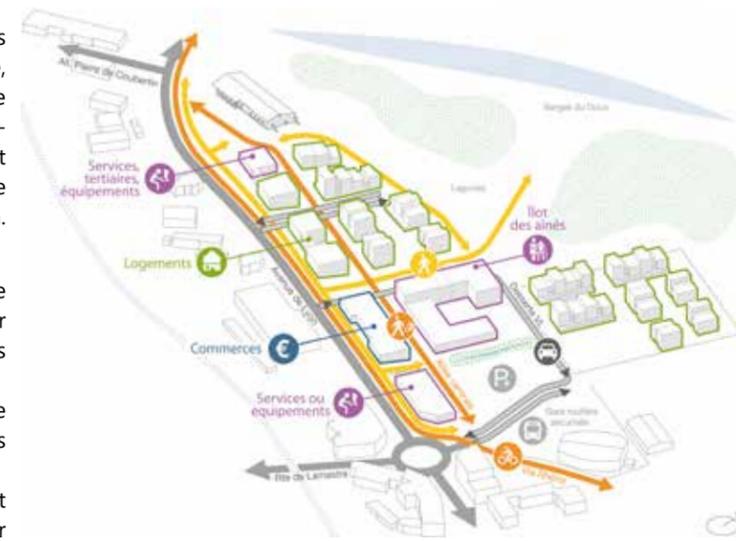
De l'avenue de Lyon aux lagunes, une grande promenade ombragée ponctuée d'aires de jeux et de détente.

• Les lagunes

Le projet prévoit un aménagement léger qui doit permettre la découverte des berges du Doux et des lagunes, de la faune et de la flore.

• L'avenue de Lyon

Son réaménagement accompagnera l'évolution du site ITDT. La ViaRhôna est confortée, les piétons bénéficieront d'un cheminement confortable, et de nombreux arbres viendront rythmer l'avenue.



LE PROJET EN QUELQUES CHIFFRES

5 ha dont la vocation naturelle est confortée et renforcée	2 ha d'espaces publics existants requalifiés	2,3 ha de friche industrielle aménagée, dont 9 000 m ² de nouveaux espaces publics paysagés et généreusement plantés
320 m Longueur de la future voie verte au cœur du quartier	1 halle de 1 000 m ² réhabilitée	70 à 80 nouveaux logements. Et 60 supplémentaires si l'entreprise Point P venait à déménager
750 à 1500 m² pour des équipements	1000 à 2000 m² pour du commerce	~ 900 m² pour du service et du tertiaire
1 îlot dédié aux aînés	+ de 400 arbres plantés	

Toutes les infos sur le Projet ITDT : www.tournon-sur-rhone.fr ou en scannant ce QR Code



PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

RÉCEPTION DES OUVRAGES DE GESTION DES INONDATIONS SUR LA VEAUNE ET LE MERDARIOUX

ARCHE Agglo, avec l'appui des communes de Marsaz, Chavannes, Mercuroil-Veaunes et Chanos-Curson, a engagé depuis 2023 un important programme de travaux visant à réduire l'impact des inondations et à restaurer certains tronçons de la Veaine.

Le mardi 15 octobre dernier, élus, services d'ARCHE Agglo et entreprises ont participé à la réception de ces ouvrages. La matinée a débuté avec une visite des principaux ouvrages :

- Marsaz : création de 2 bassins de rétention (60 000 m³ et 5000 m³) et déplacement du Merdarioux en dehors du village
- Chavannes : création d'un bassin de rétention de 25 000 m³ et d'une digue de protection
- Mercuroil-Veaunes : création de deux rétentions en cascades de 220 000 et 350 000 m³ dans la plaine de la Veaine
- Chanos-Curson : élargissement de la Veaine

ARCHE Agglo a intégré dans le projet global d'aménagement de la Veaine une forte dimension écologique. En effet, sur plusieurs secteurs, le lit de la rivière a été élargi avec la mise en place de méandres (cours d'eau plus sinueux). Du gravier, support de vie de la microfaune aquatique, a également été mis en place dans le lit de la rivière. Des techniques végétales en berges et des plantations d'arbres ont aussi été réalisées.

L'ENSEMBLE DE CES AMÉNAGEMENTS ONT POUR EFFET :

D'AUGMENTER :

- L'épaisseur de la forêt alluviale (appelée ripisylve)
- La biodiversité dans et autour du cours d'eau
- La stabilité des berges et l'accès en toute sécurité
- La diversité d'habitat pour la faune aquatique
- La qualité de l'eau

DE LIMITER :

- Le risque de débordement et les inondations
- Le réchauffement de l'eau
- Les érosions de berges lors des crues



COÛT TOTAL DES TRAVAUX : 6 860 000€ DONT 4 747 000€ DE SUBVENTIONS

(ÉTAT AVEC LE FONDS DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS MAJEURS ET LES FONDS VERTS ET L'AGENCE DE L'EAU).

CHAMPOS

50 ANS : ÇA SE FÊTE !



Le lac de Champos fête ses 50 ans d'existence en 2025 : l'occasion parfaite pour retracer sa riche histoire et se projeter vers l'avenir avec ambition.

Le Domaine du Lac de Champos, l'un des équipements phares d'ARCHE Agglo, sera à la fête en cette année 2025. En s'appuyant sur sa programmation habituelle (chasse aux œufs, événements sportifs...) mais aussi en créant des événements spécifiques, nous souhaitons vous faire (re)découvrir le site, son précieux environnement mais aussi évoquer l'évolution du site dans les prochaines années.

Champos, quand on le côtoie, on l'aime et on en prend soin. Plusieurs événements ouverts à tous seront organisés pour nous permettre de nous retrouver au bord du lac. Un week-end est d'ores et déjà à noter dans vos agendas qui marquera l'ouverture de ce 50^e anniversaire : samedi 24 et dimanche 25 mai 2025 !

La programmation complète sera présentée dans les prochaines semaines. Restez connecté à la page facebook « Domaine du Lac de Champos ».



TRAVAUX

AMÉNAGEMENT CYCLABLE

Fin 2025, la RD 473 qui part de Margès en direction Saint-Donat-sur-l'Herbasse sera équipée jusqu'au pont franchissant le Randon, d'une chaussée à voie centrale banalisée, autrement appelée Chaucidou. Ces 2,3km d'aménagements cyclables permettront la sécurisation des cyclistes, notamment vers et depuis les ateliers Vuitton. Les travaux réalisés par ARCHE Agglo en partenariat avec le département de la Drôme devraient coûter 1,6 millions d'euros.

Les travaux débuteront dès mars 2025, par une 1^{ère} phase consacrée à l'installation de la fibre optique, pour une durée de trois mois. Ce n'est qu'après cette étape (en juin 2025) que débutera la phase d'aménagement à proprement parler du chaucidou.

La circulation sera alternée durant les travaux concernant l'installation de la fibre, puis, une déviation sera mise en place afin de faciliter les travaux de l'aménagement cyclable. Le pont qui franchit le Randon ne sera pas élargi, afin de préserver le caractère de desserte locale de la RD 473 et de limiter la vitesse des véhicules.

Appel à vos photos anciennes du Domaine du Lac de Champos !



Nous souhaitons mettre en lumière son passé en rassemblant vos photos anciennes, qu'elles soient de famille, de vacances, ou de moments partagés autour du lac.

Si vous avez des clichés du site à travers les années, n'hésitez pas à les partager afin d'enrichir notre collection et faire revivre l'histoire du lac.

Infos et envois des photos : contact@lacdechampos.com

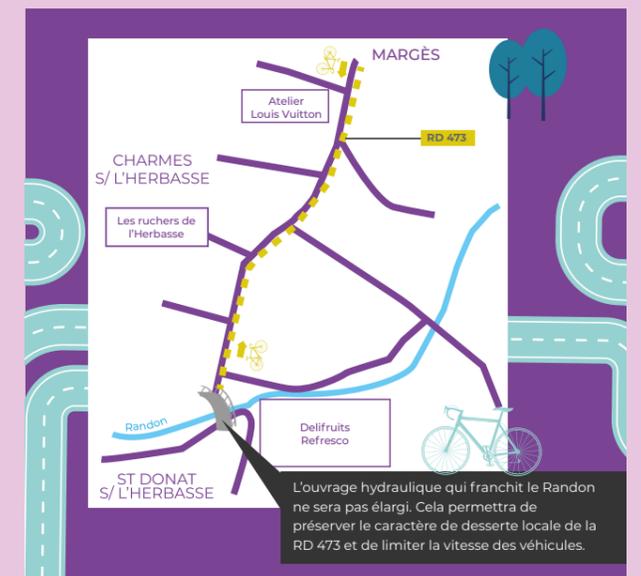
Jusqu'au 10 avril, participez au concours photo « Votre Champos »

Photographe débutant, amateur ou expérimenté, nous attendons de nombreux clichés de Champos sous toutes ses formes. 3 catégories ont été définies :

- Au bord du lac
- L'eau à Champos
- Votre pratique du sport à Champos



Inscription et règlement



L'ouvrage hydraulique qui franchit le Randon ne sera pas élargi. Cela permettra de préserver le caractère de desserte locale de la RD 473 et de limiter la vitesse des véhicules.



PARTICIPATION CITOYENNE

* PAGE RÉDIGÉE PAR LES MEMBRES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

TRAVAIL EN COURS...SAISINE BILAN PLAN CLIMAT À MI-PAROURS

Plus de 2°C de surchauffe déjà pour notre région depuis les années 1900, des évènements climatiques extrêmes qui risquent de se multiplier !... Face à ces menaces, un **Plan climat** visant à répondre à l'urgence du dérèglement climatique a été initié depuis 5 ans.

Un premier bilan à mi-parcours est en cours et le conseil de développement, saisi par l'Agglo, devra se pencher sur l'exercice. A travers 5 grands axes constitutifs et 12 actions phares, Arche Agglo s'est-elle engagée à réduire suffisamment ses émissions de gaz à effet de serre et se lance-t-elle dans les adaptations d'ores et déjà indispensables à mener? C'est à ces deux questions que le CODEV devra tenter de répondre. Une consultation élargie auprès des citoyens pourra être engagée.

Développement du vélo ou du covoiturage, des transports en commun, des énergies renouvelables, rénovation énergétique de l'habitat, sensibilisation à la consommation d'eau, innovations écologiques dans l'industrie, exemplarité publique et soutien aux initiatives privées et aux porteurs de projets... autant d'actions à mettre en œuvre et à financer pour « faire notre part » et s'inscrire dans l'effort national et international. Nous n'avons pas d'autres choix que d'aller vers un territoire plus durable et résilient, à même d'offrir une qualité de vie la meilleure possible au plus grand nombre de ses habitants. Gageons que l'Agglo parvienne à entraîner tout un chacun dans cette dynamique et à répondre avec efficacité aux enjeux à venir.

RETOUR ÉVÉNEMENT..JOURNÉE DE LA COORDINATION NATIONALE DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT 07 NOVEMBRE 2024 À PARIS

Depuis plus de 20 ans, les Conseils de développement se réunissent régulièrement pour partager leurs expériences locales et réfléchir collectivement sur des sujets d'intérêt commun. Cette année, la journée abordait le thème «LES PROMESSES DE LA DÉMOCRATIE INTERCOMMUNALE». Deux membres du Codev ont participé à cette journée, le 7 novembre dernier.

Il ressort de cette journée qu'il est nécessaire de renforcer le lien et les échanges entre le Codev et la collectivité dans le processus d'aboutissement des travaux de saisine et auto saisine. Par ailleurs, la consultation citoyenne permet d'inscrire le Codev en tant qu'instance crédible dans le fonctionnement d'une collectivité et d'apaiser les débats puisqu'il s'agit d'un processus de citoyens à citoyens. Martin Vanier, géographe, grand témoin de la journée a mis en avant la nécessité de la société d'entrer dans ce qu'il nomme le temps des liens. Plus d'informations sur le site conseils-de-developpement.fr



RÔLE DU CODEV



VOS IDÉES ET VOS AVIS NOUS INTÉRESSENT : CONTACTEZ-NOUS !

Tous les avis du CODEV sont consultables sur le site internet d'ARCHE Agglo.

Un lien vers un formulaire en ligne est également en place pour vous permettre de demander plus d'informations sur le CODEV.

Ou rendez-vous sur : www.archeagglo.fr



FLASHEZ LE QR CODE AVEC VOTRE SMARTPHONE

POLITIQUE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET DES ENTREPRISES



DÉCOUVRIR POUR MIEUX CHOISIR !

ARCHE AGGLO S'ENGAGE POUR LA JEUNESSE AVEC DE NOMBREUX PARTENAIRES DU TERRITOIRE. NOTRE AMBITION PARTAGÉE : RAPPROCHER LES JEUNES DU MONDE ECONOMIQUE ET PROFESSIONNEL.

ARCHE Agglo s'investit depuis quelques années activement pour donner l'opportunité aux jeunes du territoire (notamment collégiens et lycéens) de découvrir une variété de métiers et de se projeter dans une entreprise locale. Ces découvertes peuvent mener à de simples échanges ou plus concrètement à des stages en entreprise et des alternances. Ce sujet transversal initié par l'Agglo est co-porté par les Directions Solidarités Jeunesse et Economie Emploi de l'Agglomération. Elles ont mené un travail partenarial fort permettant l'aboutissement d'une politique publique assumée « Emploi / Orientation».



Avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes Orientation

CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2024

BUDGET ALLOUÉ : 250 000€

JEUNES TOUCHÉS : 1 800

ENTREPRISES ENGAGÉES : 110

Ce travail partenarial a permis de mobiliser tous les acteurs du territoire favorisant la découverte des métiers :

- Établissements scolaires, principalement les collèges et les lycées
- Partenaires publics : France Travail, Missions Locales, Agence Auvergne Rhône-Alpes Orientation, Départements de la Drôme et de l'Ardèche...
- Entreprises, structures associatives et médico-sociales, et plus largement l'ensemble du monde économie et professionnel

SOIRÉE DE PRÉSENTATION DU 26 SEPTEMBRE 2024

Delphine COMTE, Vice-Présidente en charge des Ages de la vie, de l'Action Sociale et du Sport, et Michel BRUNET, Vice-président en charge de l'Emploi, ont lancé officiellement les actions de "Découverte des métiers et des entreprises du territoire" 2024-2025.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes : élus, professionnels, représentants des établissements du secondaire, acteurs économiques, partenaires publics, et jeunes. Ce temps a été co-organisé et co-animé avec 8 jeunes de la Mission Locale nord Ardèche.



LES ACTIONS DE LA POLITIQUE EMPLOI / ORIENTATION

Cette stratégie Emploi / Orientation se traduit depuis 2022 de manière opérationnelle grâce à plusieurs actions :

L'événement phare est le **Forum des Métiers et des Formations (4^e édition en 2025)**

Un programme d'actions annuel vient compléter le Forum, avec 3 actions emblématiques :

- ▶ JE FILME UN MÉTIER
- ▶ MISSION MÉTIERS
- ▶ LE RALLYE DES ENTREPRISES JEUNES

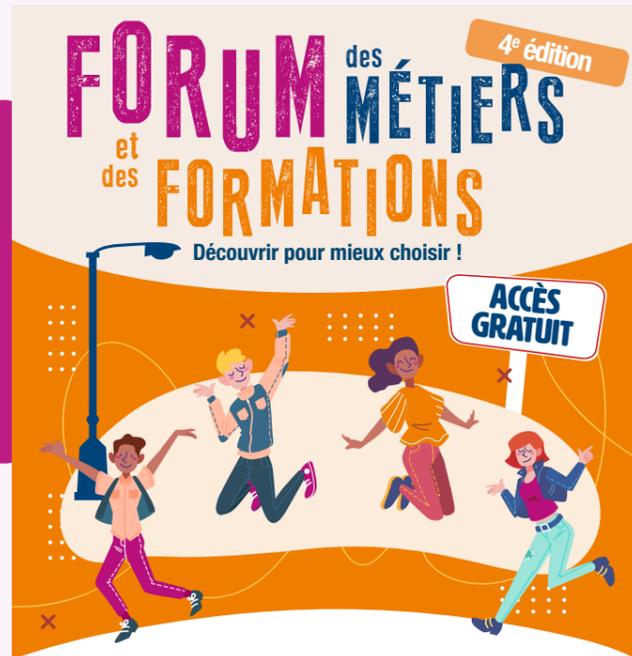
Ces projets viennent s'inscrire à la fois dans la politique jeunesse et la nouvelle stratégie Emploi Orientation de l'Agglo

FORUM DES METIERS ET DES FORMATIONS

Depuis son lancement en 2022, cet événement est devenu un rendez-vous incontournable pour les collégiens du territoire dans le cadre de leur « parcours avenir collège ». Il offre aussi à nos lycéens et jeunes en insertion l'opportunité d'aller au contact de professionnels afin d'éclairer davantage leurs choix futurs.

Avec la participation de très nombreux exposants et partenaires, il met à l'honneur la richesse de notre économie locale, le dynamisme du monde médico-social et associatif d'ARCHE Agglo, les secteurs qui recrutent, les métiers du territoire, ainsi que les multiples filières de formation qui conduisent nos jeunes vers ces secteurs.

Plus qu'un salon d'information sur l'orientation et les formations, ce forum de territoire est un créateur de liens entre les jeunes et les entreprises de proximité !



JEUDI 30 JANVIER 2025 • 9h-12h
Espace Roghegude • Tain-l'Hermitage 13h-17h



CET ÉVÉNEMENT RÉUNIT, CHAQUE ANNÉE DEPUIS 3 ANS

- PLUS DE 70 EXPOSANTS
- 3 VILLAGES
- 7 UNIVERS MÉTIERS
- PLUS DE 1000 VISITEURS SUR LA JOURNÉE

Le staff de la journée (accueil, repas, orientation dans le forum...) est assuré par des jeunes en formation sur le territoire. Un guide de visite d'une vingtaine de pages est remis en amont à chaque jeune lui permettant de préparer sa visite et ainsi aller vers les sujets qui l'intéressent.



EMPLOI / ORIENTATION

MISSION MÉTIERS

Une action "clé en main" pour les équipes pédagogiques Mission Métiers est un jeu pédagogique conçu par ARCHE Agglo, en partenariat avec le club d'entreprises Arcade. Il a pour but de guider de manière ludique les 12-25 ans dans leur parcours vers le monde professionnel.

Ce jeu interactif permet de partir à la découverte des métiers et des entreprises du territoire, en classe et sur le terrain. Il comprend une mallette et une plateforme numérique.

Grâce à ce jeu, les jeunes peuvent aller à la rencontre physique des entreprises mais aussi identifier les opportunités de stages, d'alternance et d'emploi.

📄 <https://missionmetiers.fr/>

Dès la 5^e, ARCHE Agglo peut intervenir en classe (sur demande) pour organiser un atelier participatif (1h45 environ) « Découvertes des métiers et entreprises de proximité ». Objectif : introduire des notions du monde professionnel, identifier les secteurs métiers et partager des connaissances sur les entreprises.

JE FILME UN MÉTIER

Cette opération financée par ARCHE Agglo avec le soutien financier d'Auvergne Rhône Alpes Orientation permet de mettre en lumière des métiers et des entreprises du territoire. C'est une manière plus ludique pour les jeunes de se plonger dans différents domaines d'activités avec des professionnels passionnés par leur métier.

La réalisation de ces capsules métiers est faite par les jeunes (pour les jeunes) des Missions Locales (ou autres selon situation). Les jeunes découvrent l'entreprise, préparent leurs interviews et se mettent dans la peau d'un journaliste. Le travail est encadré par un vidéaste professionnel et le service jeunesse d'ARCHE Agglo. Le montage est réalisé par ce même vidéaste en lien avec les jeunes.

Le format de 3 minutes se veut percutant et dynamique afin d'inspirer et de faire découvrir ces métiers de proximité.

RALLYE DES ENTREPRISES JEUNES

Des visites d'entreprises pour une immersion en réel. ARCHE Agglo expérimente cette année l'organisation de visites d'entreprises pour les collégiens et les lycéens, avec la collaboration du MEDEF et de l'UIMM. Plus de 15 classes déjà ciblées par cette opération (établissements volontaires).

Avec la collaboration du Medef et de l'UIMM pour l'industrie :



RETROUVEZ LES FILMS RÉALISÉS SUR LA PLAYLIST DÉDIÉE DE LA CHAÎNE YOUTUBE D'ARCHE AGGLO

1 JOURNÉE POUR L'EMPLOI

Des centaines d'emplois près de chez vous ! Venez rencontrer les recruteurs !

Vendredi 14 mars 2025

Forum de l'emploi - 8h30-12h
 Mauves - Salle polyvalente (Chemin des îles)

Un Job en local - 14h-19h
 Saint-Donat-sur-l'Herbasse - MJC Pays de l'Herbasse (Av. Général De Gaulle)



ÊTRE AU PLUS PRÈS DE NOS AGRICULTEURS

Quelle vision de l'agriculture portez-vous pour le territoire ?

Précisons d'abord que l'Agglomération n'a pas de compétence dans ses statuts concernant l'agriculture. C'est une volonté politique des élus communautaires de s'impliquer dans cette thématique. En tant qu'élu, mais avant tout agriculteur, j'en suis fier. Toutes les intercommunalités ne s'investissent pas dans ce domaine, où en tout cas pas autant... La vision est avant tout d'être en phase avec la réalité de nos agriculteurs et de nos terroirs. Il n'est pas question d'imposer des choses, mais bien d'être complémentaire et facilitateur en s'appuyant sur les dispositifs existants. Le monde agricole se transforme et nous devons être présents pour l'accompagner, c'est notre responsabilité d'élu de proximité. La vision de l'agriculture que je porte est une vision d'ouverture dans laquelle la préservation nécessaire de nos ressources est un élément essentiel. C'est une vision tournée vers l'avenir, celui de nos terres et de nos enfants, qui doit pouvoir s'appuyer sur notre histoire et notre savoir-faire. Il faut pouvoir maintenir les milieux ouverts et pâturés pour que nos bêtes et nos productions soient toujours qualitatives. Il faut aussi pouvoir laisser nos agriculteurs travailler, les encourager, les aider à faire évoluer leurs pratiques, mais les contraintes et les contrôles à tout-va montrent aujourd'hui leurs limites.

"Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants", Antoine de Saint-Exupéry

Quel rôle joue ARCHE Agglo pour le monde agricole ?

Entre Ardèche et Drôme, notre territoire se caractérise par une grande diversité de productions et des zones agricoles liées aux différences topographiques, géologiques et climatiques. Trois types de paysages agricoles prédominent. Sur le plateau ardéchois on travaille plutôt l'élevage de vaches et de chèvres laitières et aussi l'arboriculture, sur la vallée du Rhône plutôt la viticulture et l'arboriculture, la vallée de l'Herbasse est plus orientée sur la polyculture-élevage hors sol...

ARCHE Agglo vient très souvent en complément des dispositifs existants, mais nous sommes aussi force de proposition avec des expérimentations, des innovations et des droits à tester (voir les actions ci-contre). L'Agglomération soutient les partenaires, associations et structures qui travaillent sur l'agriculture, notamment en lien avec les Chambres d'Agriculture de la Drôme et de l'Ardèche, avec le soutien de l'association Solidarité Paysans, du syndicat de Défense et de Promotion du Caillé Doux de Saint-Félicien, des CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) Drôme et Ardèche pour l'organisation des événements « De Ferme en Ferme » en Drôme et en Ardèche, le Festival du Film Paysan en Ardèche...

L'intercommunalité est le bon échelon pour accompagner nos agriculteurs et concrétiser cette politique publique agricole. Elle permet à la fois d'avoir une vision d'ensemble, mais aussi de garantir un vrai lien de proximité avec nos terres. ARCHE Agglo travaille aussi en lien étroit avec le SMBVD (Syndicat Mixte du Bassin Versant du Doux) pour la mise aux normes des retenues collinaires et la possibilité pour des agriculteurs intéressés d'utiliser des retenues sans usage.

« La production locale pourrait théoriquement couvrir la moitié des besoins alimentaires de nos 60 000 habitants »

EN CLAIR



RENCONTRE AVEC PASCAL BALAY

CONSEILLER COMMUNAUTAIRE DÉLÉGUÉ À L'AGRICULTURE
MAIRE DE SÉCHERAS

La transmission des fermes est un enjeu majeur, que va faire l'Agglo ?

Effectivement, il existe une réalité sur notre territoire, mais aussi dans beaucoup de régions : c'est la transmission des fermes. C'est vital de pérenniser l'agriculture et l'alimentation sur le territoire. Près de 35% des chefs d'exploitations sur notre territoire ont plus de 55 ans et pourront bientôt prétendre à la retraite ; ce qui est d'ailleurs mon cas. Le nombre d'exploitations agricoles a déjà diminué de 40% entre 2010 et 2020. C'est déjà beaucoup trop et ces exploitations agricoles diversifiées sont essentielles en territoire rural pour maintenir un maillage dynamique économiquement et socialement. Concrètement, on parle de transmission lorsque la cessation d'activité est compensée par l'installation d'au moins un nouvel exploitant, qu'il soit issu du cadre familial ou non. Mais il existe des freins à l'installation et c'est là-dessus précisément que l'Agglo doit jouer un rôle : capital investi dans les exploitations, lourdeur administrative, maison d'habitation dans le corps de ferme, adéquation entre le projet des repreneurs et la ferme à transmettre... Une transmission est un processus qui se passe sur un temps long et qui ne se limite pas aux aspects économiques et techniques, mais implique de nombreux facteurs humains (attachement à la terre, confiance entre le repreneur et le cédant...). C'est pourquoi ARCHE Agglo en partenariat avec l'ADDEAR 07 (Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) et les chambres d'agriculture va proposer des accompagnements personnalisés pour les cédants et les repreneurs d'ici l'été 2025.

LE PAIT COMME LIGNE DIRECTRICE



Depuis 2021, ARCHE Agglo porte avec la Communauté de Communes Rhône Crussol un Plan Alimentaire Inter Territoire qui repose sur 3 axes stratégiques :

- Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous
- Faciliter l'installation des porteurs de projets agricoles et la structuration des filières agroalimentaires locales
- Encourager la diversification et le changement de pratiques agricoles pour réduire les risques économiques et environnementaux

EN CLAIR

LA POLITIQUE AGRICOLE D'ARCHE AGGLO

JEUNES AGRICULTEURS S'INSTALLANT SUR ARCHE AGGLO

Bonus financier d'aide à l'installation = 3 000 € d'aide environ

Ce règlement existe depuis 2019, **26 fermes** en ont bénéficié.

Règlement révisé en 2024 afin de prendre en compte la question de la préservation de la ressource en eau et de la fertilité des sols.

Un diagnostic de la ferme et des jours d'accompagnement technique sont des préalables à l'attribution financière de l'aide. L'amélioration du règlement est possible grâce aux financements de WWF-France.

AGRICULTEURS DÉJÀ INSTALLÉS SUR LE TERRITOIRE

Le Guide des Producteurs

Imaginé et créé par ARCHE Agglo, il recense plus de **110 producteurs** (dont 79 exploitations ayant une production agricole labélisée), 3 coopératives, 2 pépiniéristes. Il a pour objectif majeur de valoriser les circuits courts et le consommateur local.

Après une 1^{ère} édition en 2020 puis une seconde en 2023, il vient d'être mis à jour pour l'année 2025.



Plantation de haies

Accompagnement dans le cadre du Marathon de la Biodiversité. Déjà **28 projets** de plantations réalisés avec les agriculteurs, soit plus de **11 km** de plantés depuis l'hiver 2020-2021.

Dispositif financé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et par l'Etat



Hydrologie Régénérative

Objectifs : ralentir l'eau sur la parcelle, limiter l'érosion des sols, proposer des aménagements paysagers qui s'appuient sur des fossés, des mares et la plantation d'arbres.

Expérimentation en cours avec **10 exploitations** agricoles et **6 projets** en phase de travaux cet hiver 2025

Expérimentation conduite conjointement avec la CC Rhône Crussol. Dispositif financé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et la Compagnie Nationale du Rhône



Plus d'infos auprès du service Alimentation / Agriculture de l'Agglo : agriculture@archeagglo.fr

POIDS ÉCONOMIQUE DE L'AGRICULTURE SUR ARCHE AGGLO



• **19 000 hectares cultivés = 40% de la surface totale du territoire (190 km² sur 498)**



• **750 exploitations agricoles (selon le dernier recensement agricole datant de 2020)**



• **Le secteur agricole représente 10 % des établissements actifs employeurs sur ARCHE Agglo (source INSEE, 2020) - soit autant que le secteur de l'industrie**

Pour les éleveurs ardéchois

Dans le cadre du Plan Pastoral Territorial du Nord Ardèche porté par ARCHE Agglo et animé par la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche, ils peuvent bénéficier de **subvention pour l'investissement de matériel** : pistes d'accès, cabanes, clôtures, dispositifs d'adduction d'eau...

Dispositif financé par la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'Europe

Autres actions sur le territoire en faveur des structures

• **Don de broyat** de déchets verts issus de la déchetterie de Tournon-sur-Rhône et des autres plateformes de dépôt présentes sur le territoire.

• Accompagnement d'un collectif de viticulteurs en appellation Crozes-Hermitage sur la gestion des couverts végétaux entre les rangs de vigne pour **favoriser la fertilité des sols et la préservation de la ressource en eau**.

ARCHE Agglo finance une partie de l'accompagnement technique réalisé par AgriBio Drôme

• Expérimentation en cours visant à **réutiliser 2 retenues d'eau** sur le territoire pour l'agriculture

Porté par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Doux

• Expérimentations pour **préserver la ressource** en eau en Drôme des Collines à compter de l'été 2025, plusieurs actions dans différentes productions agricoles seront testées (10 à 15 exploitants concernés).

Projet porté par l'Agglo en partenariat avec WWF France, la Chambre d'Agriculture de la Drôme et l'ADAF (Association pour le Développement de l'Agroécologie et l'Agroforesterie).

• **Transmission des fermes** : des accompagnements personnalisés pour les cédants et les repreneurs seront proposés à partir de l'été 2025, en partenariat avec les Chambres d'agriculture et les ADEAR



ESCALE RÉPIT

3 QUESTIONS À ELODIE AIZAC,
RESPONSABLE DE L'ESCALE
RÉPIT À TAIN L'HERMITAGE :

Présentez-nous l'Escale Répît ?

L'Escale Répît a ouvert en 2020 avec l'ambition de répondre aux besoins des aidants de personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie notamment cognitive. Depuis 2022, des activités collectives ludiques sont proposées 4 demies journées par semaine. Les aidants peuvent aussi bénéficier d'entretiens individuels et de soutien. Tous les mercredis, l'Escale Répît permet d'accueillir les personnes avec des difficultés afin de soulager l'aidant.

Combien de personnes interviennent à l'Escale Répît ?

En tant que responsable, Elodie Aizac, accueille le public du lundi au jeudi. De nombreuses bénévoles et étudiants viennent également animer les après-midi. Les ateliers sont proposés par des prestataires qualifiés : professeur de yoga, entreprise de réalité virtuelle, instructeur en activité physique adapté, diététicienne... Le mercredi après-midi, la plateforme de répît, lieu d'Être, se délocalise et se charge de la halte répît. En moyenne, une dizaine de personnes participent à chaque activité.

Quelles évolutions pour 2025 ?

En 2025, la thématique proposée est "Bien être et vitalité". Nous accueillerons une résidence d'artiste avec la compagnie No Man's Land qui se clôturera avec le festival des jardins. De nombreuses sorties, ainsi qu'un voyage, viendront également enrichir le programme.

PROGRAMME COMPLET SUR ARCHEAGGLO.FR



EAU-ASSAINISSEMENT : UNE UNITÉ DE TERRAIN !

L'UNITÉ EAU-ASSAINISSEMENT DE L'AGGLO COMPTE 25 AGENTS QUI AGISSENT SUR LES QUESTIONS DE LA GESTION DE L'EAU (POTABLE ET PLUVIALE) ET DE L'ASSAINISSEMENT (INDIVIDUEL ET COLLECTIF), DES MISSIONS INDISPENSABLES MAIS SOUVENT MÉCONNUES.

Ils sont électromécaniciens, agents spécialisés en travaux publics, ingénieurs, administratifs, techniciens polyvalents... Les métiers de l'eau et de l'assainissement sont variés. Et les missions le sont tout autant.

Ainsi, le service exploitation compte, sur le terrain, 10 agents d'exploitation Eau Assainissement et 3 agents SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) qui assurent le fonctionnement au quotidien des différentes installations (création de branchements, réparations sur le réseau, curages préventifs, contrôle des pompes...). 24h sur 24, 7 jours sur 7, le service assure également les astreintes pour des interventions d'urgence comme les fuites d'eau ou les problèmes techniques sur les ouvrages. En 2023, **80 interventions d'astreinte** ont été déclenchées.

ARCHE Agglo n'exerce pas sa compétence Eau-Assainissement de manière uniforme sur l'ensemble du territoire. Elle délègue pour partie l'exercice de sa compétence à des entreprises privées (SAUR, VEOLIA). En eau potable, les syndicats de communes dédiés à la gestion de l'eau (Herbasse, Veauve) continuent d'exercer leur compétence. De son côté, l'Agglo gère en régie **33 stations d'épuration, 48 postes de relevage des eaux usées, 433 km de réseaux et 23 500 branchements**. Les agents interviennent par ailleurs sur les installations non collectives d'assainissement afin de réaliser les contrôles et diagnostics, notamment en cas de vente immobilière. C'est également l'Agglo qui assure en direct la gestion de l'eau potable des communes de Pailharès et de Tournon-sur-Rhône.

Le service Gestion patrimoniale assure pour sa part le suivi des études et des travaux. Cela se concrétise par le pilotage d'une cartographie des réseaux ou encore par la réalisation de schémas directeurs qui dressent des états des lieux précis des infrastructures d'assainissement ou d'eau potable sur une commune : diagnostic, proposition de travaux, planification. Plusieurs études et travaux sont notamment amorcés sur Etables (station d'épuration), Tain l'Hermitage (séparation des eaux usées et pluviales et station d'épuration), Saint-Barthélémy-le-Plain, Colombier-le-Jeune, Chanos-Curson, Lempis (stations d'épuration), Vaudevant (extension de réseaux) ou encore Saint-Donat-sur-l'Herbasse (séparation des eaux usées et des eaux pluviales).

ARCHE Agglo peut s'appuyer sur un service administratif qui assure la relation aux usagers, la facturation ou encore l'ouverture/fermeture des abonnements. Chaque année, ce sont près de 7 150 appels qui sont reçus.



UNE UNITÉ DE TERRAIN !

L'Unité eau-Assainissement investit annuellement près de **750 000€ en matière d'eau potable et 2,2 millions d'euros en matière d'assainissement**. Des montants auxquels il faut ajouter le budget de fonctionnement qui permet d'assurer la charge d'exploitation des ouvrages et réseaux. Au quotidien, les équipes de l'Agglo cherchent à optimiser sa gestion. Des stations d'épuration sont autonomes en énergie fonctionnant naturellement par le biais de filtres roseaux. De nouvelles techniques sont aussi utilisées pour repérer au plus tôt les fuites d'eau sur les canalisations.

GÉRER L'EAU DE PLUIE

Compétence obligatoire exercée par l'Agglo, la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) consiste à collecter, transférer, traiter si besoin et rejeter les eaux ruisselantes des zones qualifiées de constructibles dans les documents d'urbanisme.

ARCHE Agglo entretient donc les réseaux d'eaux pluviales et les ouvrages de stockage. Mais une grande partie de cette mission consiste à travailler de pair avec les communes du territoire et les différents services des mairies et de l'Agglo (assainissement, espaces verts, voiries, urbanisme, rivières). Objectif : favoriser l'infiltration au plus proche de la source, là où la pluie tombe pour éviter les saturations de réseaux lors d'événements pluvieux intenses.



Il s'agit par exemple de travailler sur des projets de désimperméabilisation des parkings ou sur des ouvrages de gestion intégrée des eaux pluviales lors d'aménagements. ARCHE Agglo intervient d'ores et déjà sur ce sujet auprès de plusieurs communes, et a engagé des schémas directeurs de gestion des eaux pluviales sur Vion, Lempis, Chanos-Curson, Etables

ZOOM SUR LA STEP DE SAINT-DONAT

La station d'épuration de Saint-Donat-sur-l'Herbasse a été mise en service en 2013. C'est en 2020 que sa gestion a été transférée à ARCHE Agglo. Aujourd'hui, c'est la plus importante des 33 STEP gérées directement par l'Agglo.

Entièrement automatisée, cette station assure l'assainissement des eaux usées de 7 000 équivalents habitants, soit l'intégralité de la commune de Saint-Donat.

Concrètement, trois énormes pompes acheminent ces eaux dans un circuit d'assainissement composé de grilles plus ou moins fines qui retiennent les déchets types lingettes et autres. Après le passage par un dégrilleur très fin, les eaux transitent dans une fosse où un système de bulles d'air fixe les graisses tandis que les sables tombent dans le fond.

Etape suivante : le bassin d'aération qui permet une dégradation biologique de la pollution grâce à l'action des bactéries. Des boues sont créées et ensuite réinjectées dans un espace végétalisé de roseaux.

Un dernier passage dans un clarificateur qui sépare boues et eaux claires grâce à la gravité, et l'eau peut ensuite retourner dans le circuit naturel via l'Herbasse, non sans avoir passé, à chaque étape et particulièrement en fin de cursus, une batterie de tests et contrôles de qualité.

Chaque jour, près de 800 000 litres d'eau sont traités par la station d'épuration.



À LA DÉCOUVERTE DE SAINT-BARTHÉLEMY-LE-PLAIN

Population : 871 habitants
Saint-Bartinoise, Saint-Bartinois
Superficie : 19,08 km²
Altitude : min 137m / max 532m
Cours d'eau : Doux, Duzon, ruisseaux de la Dielle, de l'Ormèze et du Cros de Jacques
École : 1 école élémentaire privée du Sacré Cœur, maternelle et élémentaire (environ 70 enfants)

Ici c'est Barth !

Saint-Barthélemy-le-Plain est de l'avis de beaucoup « la 1^{ère} commune du plateau » depuis et vers la vallée du Rhône. Pris pour son emplacement et sa quiétude, beaucoup de familles s'y sont notamment installées depuis plusieurs années.

« *Ardéchois, cœur fidèle* », c'est la devise immuable de Thierry Dard, Maire de Saint-Barthélemy-le-Plain depuis 2014. En effet, M. le Maire est un pur produit ardéchois. Grand passionné de rallye automobile depuis tout petit, lui qui a d'ailleurs été sacré Champion d'Europe police-gendarmerie en 2000 « *un magnifique souvenir* », précise-t-il, a d'abord été conseiller municipal sur le mandat 2008-2014. Il se retrouve tête de liste en 2014 « *ce n'était pas forcément prévu mais j'ai vite pris du plaisir à être dans ce collectif qui travaille pour l'intérêt général* ». C'est une continuité assez logique de sa carrière de fonctionnaire de police, notamment 18 ans au commissariat de Romans-sur-Isère : « *dans mes fonctions de policier j'ai toujours aimé les échanges, les rapports humains et le fait de travailler pour les autres* ». Et c'est bien ce qu'il a entrepris depuis qu'il est le premier édile « *Je mets un point d'honneur à travailler dans la convivialité avec mes élus municipaux... c'est clairement notre manière de faire au sein de la commune, avec les associations, les partenaires et les habitants* ».

Saint-Barthélemy-le-Plain est historiquement rattaché à la province du Vivarais et les premiers seigneurs issus de la famille de Saint-Romain. La première mention « Saint-Barthélemy-le-Plain » dans des textes remonte entre le IX^e et X^e siècle. La vallée du Doux a toujours été, même avant l'époque romaine, un grand axe de communication pour relier Lyon à l'Occitanie actuelle. On trouve des documents écrits mentionnant « la Raviscole », route bien connue des locaux depuis des siècles et des siècles. Idéalement



placé sur la route entre Tournon-sur-Rhône et Lamastre, Saint-Barth est riche de plusieurs héritages : la magnifique ligne de chemin de fer du Vivarais (aujourd'hui Train de l'Ardèche) pour laquelle la gare est bien située à Saint-Barthélemy (Colombier-le-Vieux étant administrativement de l'autre côté du Doux), les mines du quartier de Bonnevie (plomb, zinc et argent), la très jolie église de style néo-roman, le barrage de Clauzel et l'usine hydro-électrique de Mordane, l'usine de tissage du Duzon... et trois châteaux : Saint-Romain, Rolland et celui de Mordane. Sur le même rocher que les ruines de ce Château Fort de Mordane visibles encore de nos jours, on trouve une spécificité géologique quasi unique en France : les gneiss. Des étudiants et des scientifiques s'y rendent régulièrement pour effectuer des travaux et des relevés géologiques puisqu'à cet endroit précis on peut remonter des millions d'années en arrière grâce aux différentes strates de roche.

C'est certain qu'il fait bon vivre à Saint-Barth avec de magnifiques vues à 360° et un vrai dynamisme local. Plusieurs commerces et services de proximité permettent aux habitants d'y apprécier le quotidien : « *Cécile Epicerie propose de supers produits locaux. Elle fait également agence postale, c'est très apprécié des habitants* ». Ce commerce est implanté dans un bâtiment communal. On trouve aussi à Saint-Barth une boulangerie, un bar-restaurant, une pizzeria, une socio-coiffeuse, plusieurs artisans de qualité... L'école privée du Sacré Cœur qui accueille environ 70 élèves est aussi très dynamique ainsi que le multi-accueil ARCHE Agglo Perle de Lune.

La commune est aussi bien équipée avec un superbe terrain multisports utilisable en nocturne. La salle des fêtes a été rénovée en 2020 et permet d'accueillir jusqu'à 300 personnes. On aime aussi prendre le temps de flâner au Parc Rolland. Les associations locales ne sont en pas en reste et contribuent grandement au dynamisme du village : Football Club Colombier/Saint-Barthélemy, Pétanque des Gorges du Doux, Comité des Fêtes, Saint-Bart bien-être et sport...

Pour les curieux, il existe un excellent ouvrage écrit par Marc Vincendon : « *De la Seigneurie de Saint-Romain-Valmordane à Saint-Barthélemy-le-Plain : Mil Ans d'Histoire* ».

www.saint-barthelemy-le-plain.fr
 Facebook : « Ca s' passe à St Barth »



Crédit @Le Caillou aux Hiboux

Saint-Barthélemy-le-Plain : une histoire de ponts

La commune étant entourée et traversée de nombreux cours d'eau, on franchit souvent des ponts ; le plus grand et le plus connu étant bien entendu celui du Duzon qui a servi de décor en 2010 pour une publicité de Dior interprétée par Jude Law. Ce pont très emprunté pour « monter » ou « descendre » du plateau depuis et vers Tournon-sur-Rhône a été restauré en 2021 pour sécuriser le passage des véhicules et des piétons (élargissement de 4,65m à 6,10 m et création de trottoirs).

Parmi les autres édifices, on notera le Pont des Etroits, celui de la Mine, plusieurs ponts permettant de franchir le ruisseau de la Dielle ou encore le pont de la gare (du train de l'Ardèche) qui marque la frontière avec Colombier-le-Vieux.

PROJETS COMMUNAUX

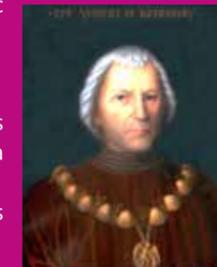
BATHERNAY



La demeure seigneuriale est le joyau de la commune. Elle a jadis été habitée par les seigneurs de Bathernay dont le plus illustre fut incontestablement le seigneur IMBERT de BATHARNAY (~1438-1523 - conseiller des rois Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François 1er et grand-père maternel de Diane de Poitiers... également ancêtre du Prince souverain Albert II de Monaco). Cette demeure a récemment été entièrement restaurée. Inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques depuis 1981, elle abrite aujourd'hui un bâtiment communal avec 3 appartements accessibles aux touristes.

Les impressionnants travaux (juin 2023 à juin 2024) ont permis de restaurer les façades, la toiture, les fenêtres, un cadran solaire, une meurtrière, les éclairages, les aménagements extérieurs : un bassin a même été remis en eau...

Ce projet d'envergure d'un montant total de 750 216,43 €HT a bénéficié du fonds de concours d'ARCHE Agglo à hauteur de 50 000€.



COLOMBIER-LE-VIEUX



Depuis septembre 2024, les travaux de réhabilitation totale de la Maison Jourdan ont débuté. A terme, une partie du rez-de-chaussée et le niveau R+1 seront consacrés à la création de locaux commerciaux. L'autre partie du rez-de-chaussée accueillera un espace co-working et une salle associative. Enfin, le niveau R-1, côté jardin, permettra la création de box de stockage, à destination de certaines associations. Les travaux devraient être terminés pour juillet 2025.

Le coût global des travaux est estimé à 628 630€ HT. ARCHE Agglo, dans le cadre de ses fonds de concours, finance 20 000€. D'autres entités (Etat, Région AURA, SDE, Département...) participent également au financement.



LE CAILLÉ DOUX DE SAINT-FÉLICIEN... UNE HISTOIRE DE FEMMES AVANT TOUT

Isabelle Thomas, grande maîtresse de la Consoeurie du Caillé doux de Saint-Félicien nous emmène en voyage dans le patrimoine local et vivant de l'Ardèche.



Isabelle est née dans une famille d'agriculteur ardéchois « j'ai toujours été fière d'être fille de paysans. Ce sont des souvenirs formidables avec mes parents, le travail de la ferme... et mes grands-parents qui ne parlaient quasiment qu'en occitan », se remémore-t-elle. Ses études et ses différents postes dans des établissements scolaires l'emmènent en Isère, à Tournon-sur-Rhône, à Saint-Vallier, à Valence... et à Tain l'Hermitage, « nous nous sommes installés ici à Bozas à ce moment-là ». Elle a toujours gardé un œil sur son plateau Ardéchois. Isabelle ressent au fur et à mesure que les années passent ce besoin de transmission « J'ai pris conscience, oui, que je devais transmettre notre héritage culturel et patrimonial de cette belle Ardèche du nord ».



Mais alors pourquoi le Caillé doux de Saint-Félicien ? « Parce que ma famille en fabriquait tout d'abord, mais aussi parce qu'il est typique de notre nord Ardèche, parce qu'il est complexe et chronophage à fabriquer, parce qu'il est bon et qu'il met en lumière un travail ancestral ». En effet, d'après des entretiens et des écrits, la production du fromage remonte au XIX^e siècle, vers 1870. Il a été nommé sous différents noms « fromages de chèvre dits Saint-Félicien », puis « picodon » dans le Nord Ardèche ou encore « picodon, méthode Saint-Félicien »... Mais dans les années 1990-2000, devant les fortes contraintes de mise aux normes sanitaires notamment, ce monument est en péril puisque seules deux fermes en fabriquent encore. Mais heureusement, l'ardéchois est tenace et plusieurs personnes (élus, passionnés associatifs, producteurs et acteurs locaux) se mobilisent pour remettre en lumière ce fromage « nous avons rapidement pensé à engager un projet d'AOP – Appellation d'Origine Protégée. Nous étions déterminés à faire vivre et à développer la filière caprine locale », précise Isabelle. L'AOP permet de garantir la qualité d'un produit pour les consommateurs et le respect du savoir-faire. Ce label valorise aussi le travail des agriculteurs « la demande d'AOP est aujourd'hui déposée auprès de l'INAO (Institut National des Appellations d'Origine). La dynamique est présente mais nous avons besoin de soutien. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues car le processus est long », se réjouit Isabelle. Côté production, il y a un vrai effet puisqu'aujourd'hui plus de 10 producteurs et 2 laiteries fabriquent du Caillé doux de Saint-Félicien.

« Il a grand goût et fait grand bien le Caillé doux de Saint-Félicien »

Le Nord Ardèche offre des terres acides très particulières avec une richesse florale atypique « les chèvres se régalaient avec plus d'une cinquantaine d'espèces. C'est cela qui donne sa saveur fleurie et sa texture fondante au fromage : thym, arbuste, trèfle, acacia... », aime à préciser Isabelle. Les chèvres sont

également très adaptées aux dénivelés des paysages ardéchois... leur faculté à gravir des pentes très raides n'est plus à démontrer ! Ce sont 57 communes réparties entre les vallées de l'Eyrieux, du Doux et de la Cance qui sont concernées par le produit.

Cette aventure, humaine avant tout, est menée par le Syndicat de Défense et de Promotion du Caillé Doux de Saint-Félicien. ARCHE Agglo a d'ailleurs soutenu financièrement cette démarche. L'émanation de valorisation et de communication du Syndicat est la Consoeurie du Caillé doux de Saint-Félicien « cette idée de consoeurie plutôt que confrérie s'est naturellement imposée tant le travail des femmes est à la base du produit : fabrication, transformation, commercialisation... », déclare Isabelle. En effet, ce fromage de chèvre pas comme les autres est une histoire de femmes « elles s'occupaient de la basse-cour et du petit bétail, traire les chèvres, transformer le lait en fromage... et au final le vendre sur les marchés 3 francs 6 sous aux leveurs de coquetiers de Saint-Félicien, Saint-Agrève, Annonay ou Lamastre »... Et forcément c'est Isabelle, une femme, qui en parle le mieux.

Où trouver du Caillé doux de Saint-Félicien ?

- ▶ Dans plusieurs fermes, marchés, boutiques et restaurants.
- ▶ Sur le territoire ARCHE Agglo notamment : marché du vendredi de Saint-Félicien, Fromagerie Lambert à Tournon-sur-Rhône, le Bistrot des Blondes à Saint-Félicien.

Le Caillé doux de Saint-Félicien en pratique

La méthode de fabrication est très délicate et requiert une grande disponibilité, une attention et une grande précision. « Plus exigeant que le picodon classique », la fabrication mérite une surveillance constante : caillage de type présure, température précise pour la coagulation, tranchage à la louche, égouttage du petit lait, moulage, retournements successifs, démoulage, séchage, affinage... un vrai travail pointu et minutieux !

Plus d'infos sur la page facebook « CailleDouxDeSaintFelicien »

PORTRAITS

PRATIQUE

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE



accueil@archeagglo.fr
04 26 78 78 78

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE 41 COMMUNES ET ENVIRON 60 000 HABITANTS

Un territoire dynamique, des espaces naturels exceptionnels et une qualité de vie avérée.

Un bassin de vie équilibré entre l'urbain et le rural.

Un environnement économique et touristique attractif et de qualité.

Des savoir-faire : artisanat, agriculture, viticulture...

RESTEZ INFORMÉS !

INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ TOUS LES MOIS NOTRE NEWSLETTER : ACTUS, ÉVÉNEMENTS, ACTIONS SUR LE TERRITOIRE...

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

www.archeagglo.fr



@ARCHEAgglo

ACCUEIL DU PUBLIC
3 rue des Condamines
07300 Mauves

ESPACE FAMILLE
04 26 78 39 28
68 rue de Chapotte
07300 Tournon-sur-Rhône

JEUNESSE / SOCIAL
Accueil de loisirs
04 26 78 39 28
al.archeagglo@archeagglo.fr
18 allée des Dames
07300 Tournon-sur-Rhône

Point Info Séniors
Information et contact :
04 75 07 07 50 (choix 4)
seniors@archeagglo.fr
Le Point Info Seniors est accessible dans les 3 espaces France Services du territoire : Tain l'Hermitage, Saint-Félicien et Saint-Donat-sur-l'Herbasse

Escale répit
Lieu d'accueil aidants/aidés
Permanence au 06 60 87 74 11
le lundi 13h30 - 17h
du mardi au jeudi
9h-12h et 13h30-17h

DÉCHÈTERIES
Colombier-le-Vieux
04 75 09 38 18
Lundi, mercredi, samedi
9h à 12h30 et 14h à 17h30

Saint-Donat-sur-l'Herbasse
04 75 45 23 77
Du lundi au samedi inclus
9h à 12h30 et 14h à 17h30

Tournon-sur-Rhône
04 75 07 23 22
Du lundi au samedi inclus
9h à 12h30 et 14h à 17h30

FRANCE SERVICES
Saint-Donat-sur-l'Herbasse
Lundi :
8h30 à 12h et 13h15 à 16h45
Mardi : 13h15 à 16h45
Mercredi : 8h30 à 12h
Jeudi :
8h30 à 12h et 13h15 à 16h30
Vendredi : 13h15 à 16h30

Saint-Félicien
Lundi : 13h15-16h45
Mardi :
8h30-12h et 13h15-16h45
Mercredi : 13h30-16h45
Jeudi : 8h30-12h
Vendredi :
8h30-12h et 13h15-16h30

Tain l'Hermitage
Lundi : 13h15-16h45
Mardi : 8h30-12h
Mercredi :
8h30-12h et 13h15-16h30
Jeudi : 13h15-16h45
Vendredi :
8h30-12h et 13h15-16h30

HABITAT ET URBANISME

Habitat
04 75 07 07 57
habitat@archeagglo.fr

Autorisation du droit des sols
Permanence téléphonique au 04 26 78 57 85
le mardi et le jeudi :
8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Domaine du lac de Champos
04 75 45 17 81
BP2 - 26260 Saint-Donat
www.lacdechampos.com

CULTURE & SPORT

École intercommunale de Musique et de Danse
Colombier-le-Vieux
Tain-Tournon
Saint-Donat-sur-l'Herbasse
musique@archeagglo.fr
04 75 07 07 54

Espace aquatique Linaë
04 75 06 91 90
24 av. du président Roosevelt
26600 Tain-l'Hermitage
www.espaceaquatiquelinae.fr

ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES (EPN)

EPN Saint-Félicien
04 75 06 90 82
15 place de l'église
07410 Saint-Félicien
epn.saint-felicien@archeagglo.fr

EPN Saint-Jean-de-Muzols
04 75 07 20 33
1er chemin de Martinot
07300 Saint-Jean-de-Muzols
epn.saint-jean@archeagglo.fr





2025

imaginer et concevoir demain